

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES COURS D'ADULTES DU CONSERVATOIRE DU 10^{ème}

12 février 2011

Les adhérents de l'association, dûment convoqués, se sont réunis à l'Hôtel Gouthière afin de tenir leur assemblée générale annuelle. Une trentaine d'adhérents sont présents, pour un total de 76 adhérents présents et représentés.

Les neuf membres du conseil d'administration sont présents, ainsi que trois salariés (en tant qu'observateurs).

La séance débute à 14h00, et les membres du conseil d'administration se présentent à l'assistance. Guy Gouterman, secrétaire adjoint, est désigné président de séance. Meg Morley, secrétaire, donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du Jour

- Présentation et approbation du rapport de gestion 2009-2010
- Approbation des comptes 2009-2010
- Projets en cours et perspectives
- Informations sur la vie de l'association

I. Claire Rius, présidente, présente le rapport de gestion pour l'exercice 2009-2010. Elle rappelle que cet exercice s'est déroulé sous la conduite de deux conseils d'administration, avec le renouvellement des administrateurs en février 2010. Il est aussi rappelé que l'exercice s'est terminé le 31 août 2010, et que certains éléments sont maintenant vieux de plus de 12 mois.

L'année a été riche en innovations, pour les adhérents comme pour les enseignants. L'association a poursuivi son objectif d'étoffer les activités collectives, et de faire le lien entre les différents cours, activités et manifestations proposés. Un exemple est la création d'un département "jazz" réunissant les enseignants et les adhérents qui suivent des cours dans ce domaine. Une réunion pédagogique a été organisée pour entendre les enseignants et faire émerger leurs idées et leurs souhaits concernant leurs pratiques. Afin de donner plus de visibilité aux activités proposées par l'association, une rencontre entre enseignants, adhérents et futurs adhérents a été programmée en juin. Cette rencontre a attiré environ 80 personnes qui ont pu entendre les présentations des cours par les enseignants participants. Pour la deuxième édition de cette rencontre l'association recherchera une plus grande salle afin de faciliter la transmission des informations détaillées en petit groupe.

A l'image de cette rencontre, l'association souhaite communiquer sur les éléments qui font la richesse des Cours d'adultes, la diversité de l'offre et des représentations en public, de sorte que l'association soit mieux identifiée, dans l'arrondissement et plus largement.

L'organisation du site Internet de l'association a été consolidé ; le site est très fourni, régulièrement mis à jour, et souvent consulté (en moyenne 368 visiteurs par semaine en 2010).

L'association commence à exploiter les possibilités offertes par son logiciel de gestion des inscriptions. Des tableaux détaillant le nombre d'adhérents et leurs activités sont présentés. Il faut être attentif à l'interprétation de ces chiffres, en faisant la distinction entre le nombre

ASSOCIATION DES COURS D'ADULTES du Conservatoire du 10ème

6 rue Pierre Bullet 75010 Paris

N° SIRET 405 395 161 00020

d'adhérents et le nombre d'heures de cours dispensées. Le conseil d'administration est très attentif aux variations dans les inscriptions d'année en année. Ce suivi doit permettre d'appréhender l'évolution de la demande et des souhaits des adhérents.

Les éléments financiers du rapport de gestion sont également présentés par Claire Rius.

Les tarifs ont très peu augmenté sur cet exercice et le conseil d'administration a maintenu une politique tarifaire favorisant les pratiques collectives, les activités couplées (un cours individuel couplé à un ou plusieurs cours collectifs) et la venue de public moins favorisé (jeunes, chômeurs et RSA). Depuis plusieurs années, les adhérents bénéficiant d'un tarif réduit progressent en nombre, tandis que le nombre d'adhérents dont la formation est financée au titre de la formation continue tend à diminuer.

Le bilan de l'exercice montre des recettes en légère hausse, comme les dépenses.

	2009-2010	2008-2009
Total des recettes	361 486	344 970
Total des dépenses	362 796	357 451
Résultat	-1 310	-12 480

Les recettes sont constituées par les adhésions (360 078 €) et les produits de placement (1 408 €).

Les charges d'exploitation ont peu augmenté (1,24%).

Achats	33 748	
Salaires	224 944	0,52%
Charges sociales	94 305	3,12%

Les rémunérations (professeurs, coordinatrice, autoentrepreneurs et associations) représentent 331 915,09 €, soit 92% du budget de l'association. Il y a ainsi très peu de marge dans la gestion de l'association.

Commentaires et questions de la salle :

Il est demandé si l'association peut demander le remboursement de la dépense qu'elle a supportée pour le "relevage" de l'orgue qui appartient au Conservatoire du 10ème.

Un adhérent suggère que l'association pourrait faire paraître la valeur locative des locaux occupés dans son bilan. Cette option – à double tranchant – pourrait être examinée avec le cabinet d'expertise comptable.

Une question est posée sur les relations qu'entretient l'association avec le Conservatoire. L'association souhaite élaborer des projets avec le Conservatoire ; il y a eu beaucoup de contacts avec la direction du Conservatoire au cours de l'exercice, mais ces projets n'ont pu aboutir pour le moment. Près d'un quart des adhérents de l'association sont parents d'élèves au Conservatoire, et l'association continuera à rechercher des champs d'intérêt commun avec cette structure qu'elle considère comme un partenaire naturel. Un autre adhérent remarque que l'association ne doit pas rester dans un face-à-face contre-productif avec le conservatoire,

mais chercher à avoir un regard extérieur, de la collectivité, sur la complémentarité des activités.

II. Approbation des rapports

Le rapport de gestion est soumis à l'assemblée générale pour approbation. Voix contre : 0 ; abstentions : 1. Le rapport de gestion est approuvé par 75 voix sur 76.

Le rapport financier est soumis à l'assemblée générale pour approbation. Voix contre : 0 ; abstentions : 0. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

III. Projets en cours et perspectives

Une enquête a été menée pour mieux connaître les membres, au moyen d'un questionnaire anonyme soumis aux adhérents au moment des inscriptions en septembre. Quelques 350 réponses ont été collectées. Les informations recueillies sont en cours d'analyse, avec l'aide d'un adhérent statisticien bénévole. Cette enquête axée sur la pratique musicale permettra de montrer ce qu'il y a derrière le nom de l'association, des gens qui ne font pas que prendre des cours.

Le thème des échanges entre les membres de l'association est aussi la trame d'un projet vidéo initié par l'association. Pour réaliser un court film (10 minutes) l'association participe à un atelier mené par un organisme spécialisé (UPOPA, Université populaire de l'audiovisuel). Des élèves d'une école de preneurs de son se sont joints au projet. Les séquences prévues sont des interviews d'adhérents, un échange avec un enseignant, et des extraits de concert/audition. Ce film mettra en avant le plaisir qu'ont les adhérents à jouer ensemble.

Comme tous les ans les tarifs sont passés en revue au printemps. Le conseil d'administration s'efforce d'équilibrer le budget et de garder une équité dans l'effort qui est demandé à tous pour financer des tarifs réduits.

De façon générale l'association souhaite développer l'utilisation des compétences et de la capacité de travail de ses membres qui peuvent faire avancer des chantiers spécifiques : site Internet, distribution de brochures, etc.

En septembre l'association a participé au forum des associations du 10^{ème} arrondissement. Lors de cette manifestation dans le Square Villemin l'association a tenu un stand sur deux jours, et l'ensemble vocal a donné un concert dans la chapelle de l'ancien Couvent des Récollets.

A l'horizon 2012 l'association souhaite bâtir un projet qui permettra de s'ouvrir sur le quartier. Un adhérent indique qu'il est disposé à faire partie d'une commission ou d'un groupe de travail à ce sujet.

L'association poursuit la mise en place de la convention collective de l'animation qui est obligatoire dans ce secteur d'activité. Afin de trouver des réponses aux questions extrêmement compliquées concernant les contrats de travail et les fiches de paie l'association a adhéré au CNEA (Conseil national des employeurs associatifs).

Des adhérents demandent si l'association peut obtenir l'ouverture du conservatoire pendant les vacances scolaires. Depuis quelques années déjà l'association a soulevé avec la Mairie

ASSOCIATION DES COURS D'ADULTES du Conservatoire du 10ème

6 rue Pierre Bullet 75010 Paris
N° SIRET 405 395 161 00020

d'arrondissement la possibilité d'une ouverture pour accueillir des stages. Quant à l'utilisation des salles pour le travail personnel des adhérents, les discussions avec la direction du Conservatoire ont permis d'établir un planning qui permet aux adhérents de réserver des salles pour répéter, auprès de la coordinatrice de l'association. L'association souhaite privilégier l'utilisation de ces plages horaires pour la musique de chambre et des ensembles qui ont besoin de place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.